



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

musée national des origines

Question écrite n° 22218

## Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la culture et de la communication la politique qu'entend suivre le Gouvernement en ce qui concerne l'installation d'un musée national des origines à Marseille.

## Texte de la réponse

Pour ce qui concerne le ministère de la culture et de la communication, très attentif au projet de musée des origines à Marseille, il s'agit de veiller, en liaison étroite avec la ville, propriétaire du domaine du Palais Longchamp, à ce que l'ensemble des projets de réaménagement des musées et de mise en valeur de ce site architectural et patrimonial, essentiel dans l'urbanisme de Marseille, trouvent leur espace et leur capacité de développement. Il en va précisément ainsi pour le musée des Beaux-Arts de Marseille d'une particulière importance au sein des grandes collections des musées de France. Le ministre de la culture et de la communication se réjouit que, dans le cadre du schéma directeur d'aménagement du domaine et du Palais Longchamp, la ville de Marseille réserve toutes les surfaces nécessaires au déploiement des collections de ce musée, en cohérence avec la présence du musée d'histoire naturelle et du projet du musée des origines dont l'initiative revient au professeur Henri de Lumley.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Tiberi](#)

**Circonscription :** Paris (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 22218

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 juillet 2003, page 5749

**Réponse publiée le :** 2 mars 2004, page 1593